



L'Echo Blanc-Bourgeois

BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATIONS

Site de la Commune : www.mairie-bourgblanc.fr

☎ 02 98 84 58 13 Courriel : mairie@bourg-blanc.fr

Pour toute parution dans l'écho : echo@bourg-blanc.fr

Horaires de la mairie : du lundi au jeudi : 8 H 30 à 12 H & 13 H 30 à 17 H 30, vendredi : 8 H 30 à 12 H & 13 H 30 à 17 H, samedi 9 H à 12 H.

Horaires de l'agence postale communale : du lundi au vendredi : de 8 H 30 à 12 H, le samedi de 9 H à 12 H.

Vie municipale - Buhez ar gomun

Médecin : 15

Sapeurs Pompiers : 18 ou portable 112

Gendarmerie : 17 ou 02 98 40 41 05

Permanences des Élus

• **Bernard GIBERGUES (Maire)**

Jeudi de 14 H à 16 H & le samedi de 9 H 30 à 11 H 30 sur RDV.

• **Stéphane BERGOT (urbanisme & aménagement urbain)**

Jeudi de 14 H à 16 H sur RDV.
urbanisme.bourgblanc@orange.fr

• **Marie-Françoise MITH (associations, culture, tourisme, fleurissement, patrimoine)** : Mardi de 10 H à 12 H sur RDV.
asso.bourgblanc@orange.fr

• **Claude HABASQUE (bâtiments, travaux, sport)** Vendredi de 16 H à 18 H (sur RDV à partir de 17 H).
travaux.bourgblanc@orange.fr

• **Sandra LE MESTRE (vie scolaire, finances)** : Jeudi de 14 H à 16 H sur RDV
ecoles.bourgblanc@orange.fr

• **Hervé MARCHADOUR (aménagement rural, réseaux, environnement)** : Samedi de 9 H 30 à 10 H 30 et de 10 H 30 à 11 H 30 sur RDV.
voirie.bourgblanc@orange.fr

• **Evelyne PAGE (action sociale, personnes âgées)** : Samedi de 10 H à 12 H sur RDV.
evelyne.page@orange.fr

Mémento

• **Pharmacie de garde** ☎ 32 37

• **Cabinets infirmiers :**

QUINTRIC / MASSON ☎ 06 08 91 21 97

PAUBET / DUDEY / TOURNELLE

☎ 02 98 84 57 17

CAM / HUCHET ☎ 06 84 48 13 91

• **Taxi de l'Iroise :**

☎ 02 98 84 50 63 / 06 80 06 17 00

• **ALSH** ☎ 09 64 44 10 48.

• **Halte-garderie "Petit Ours & Compagnie"**
☎ 02 98 84 46 05. halte-petitours@orange.fr

• **Médiathèque** ☎ 02 98 84 54 42.

• **Astreinte eau / assainissement CCPA**

☎ 06 08 41 49 75

Services municipaux. Le cimetière est ouvert. Les services administratifs sont assurés aux horaires habituels. Les services techniques continuent d'assurer leurs missions. L'agence postale reste accessible tous les matins. La halte-garderie et l'accueil de loisirs restent ouverts également. L'accès au lac est autorisé aux personnes habitant dans un rayon d'un kilomètre. Toutes les aires de jeux et installations sportives et culturelles sont fermées. Les locations de matériel sont suspendues. La médiathèque est également fermée (un drive est mis en place) ainsi que les lieux de culte (sauf obsèques).

Le port du masque est obligatoire dans tous les lieux publics clos. Merci de le respecter.

Coronavirus : Registre communal réactivé pour les personnes fragiles. Face à l'évolution de l'épidémie de Coronavirus Covid-19, le CCAS renforce sa vigilance : les personnes fragiles et isolées, personnes âgées et personnes handicapées, peuvent, à leur demande ou requête d'un tiers, figurer sur un registre nominatif en mairie. Ces informations nous permettront, si besoin, d'organiser une veille et d'apporter rapidement conseils et assistance aux personnes les plus vulnérables. Contacter la mairie au 02 98 84 58 13 ou mairie@bourg-blanc.fr

DRIVE TEST PCR COVID 19 (derrière le local commercial communal rue de Brest). Horaires : mardi et jeudi de 13 H à 14 H (autres horaires possibles sur RDV) ☎ 06 08 91 21 97 / 06 84 48 13 91.

CCPA, Réseau d'eau. La vérification et les mesures de débits des poteaux incendie seront réalisées à compter du **23 novembre**. Ces vérifications pourront entraîner de légères perturbations sur le réseau comme une baisse momentanée de débit et une turbidité de l'eau. Merci de votre compréhension.



Médiathèque municipale. Le Drive sans RDV « réservez et emportez ! » est remis en place. Après avoir reçu un mail ou un appel téléphonique pour vous prévenir que vos réservations sont disponibles, vous pourrez récupérer vos documents pendant les horaires d'ouverture du Drive. Horaires : mardi : 16 H 30 - 19 H, mercredi : 10 H - 12 H et Samedi : 10 H - 12 H. La médiathèque propose également des Sacs-surprise : vous ne savez pas quoi emprunter ? Les bibliothécaires vous préparent une sélection de documents. Il suffit de contacter la médiathèque et de préciser le type de document souhaité (bandes dessinées, romans, documentaires, revues, DVD, jeux de société...), le genre (policier, terroir, romance...) et pour les enfants, d'indiquer leur âge. Vous êtes prévenus quand le sac-surprise est prêt et vous pouvez passer le récupérer pendant l'ouverture du drive ☎ 02 98 84 54 42 ou mediatheque-bourgblanc@orange.fr

L'influenza aviaire. Pour information, tout détenteur d'animaux de basse cour est dans l'obligation de les déclarer en mairie dans le cadre de la lutte contre la grippe aviaire.



CCAS - Collecte Nationale de la Banque Alimentaire. Nous recherchons des bénévoles pour les permanences au Carrefour Express les **vendredi 27, samedi 28 et dimanche 29 novembre**. Contact : 02 98 84 58 13 ou mairie@bourg-blanc.fr

Chez nous cette semaine - Amañ er sizhun

URBANISME : Déclarations préalables : - Jean-Paul DENOTTE 20, Le Breignou : construction d'une serre et d'une piscine.

Demande de permis de construire : - Lisa COAT et Fabien TALEM, GUIPAVAS, pour construction d'une habitation et d'un garage au lotissement de Kerbéoc'h.

ETAT CIVIL : Décès : - Marie ROUDAUT née L'HER 14, place Sainte Barbe : 11 novembre.

Le menu du petit écolier - Da zrebiñ d'ar sko

Lundi 23 novembre : Terrine de campagne, Aiguillette de colin panée / coquillettes, Ananas. **Mardi 24 novembre :** Pamplemousse, Tajine végétale (bio), Fromage blanc vanillé (bio). **Jeudi 26 novembre :** Duo de salade (bio) aux noix, Hachis parmentier, Clémentines. **Vendredi 27 novembre :** Velouté de carottes, Lardons / petits pois, Poire Belle-Hélène au chocolat.

Informations - Keleier

Paroisse. ☎ 02 98 40 89 79 Plabennec. Maison Paroissiale de Plabennec fermée mais les messages seront pris en compte dès que possible. Secours catholique : 5 rue Auguste le Faux, Plabennec, ☎ 02 90 82 59 53. Aucune messe ne sera publiquement célébrée. Il faudra suivre les messes télévisées ou radiodiffusées. Le dimanche matin, en paroisse en visioconférence, de 10 H à 10 H 30 (www.ndfolgoet.fr/confinement) temps d'échange avant la messe. Chacun peut ensuite suivre la messe à la télévision. Après la messe, temps de relecture et de partage de 11 H 45 à 12 H. Proposition diocésaine : « Family spi » via ce lien : <https://padlet.com/catechese29/wt59wkos1ssfyn3j> Le sacrement des malades peut être célébré : 02 98 83 00 43 ou 06 72 73 33 05 ou cure@ndfolgoet.fr Adoration : Basilique du Folgoët : mardi, vendredi, dimanche de 16 H 30 à 17 H 30 avec possibilité de rencontrer un prêtre. A l'église de Plouguerneau : jeudi de 11 H à 12 H et samedi de 15 H à 16 H, une newsletter est diffusée. Si vous souhaitez la recevoir envoyez un mail à cavarecm29@gmail.com. Un relais de prière paroissial est en place : www.ndfolgoet.fr/confinement ou 07 68 32 69 08. Quête & Denier de l'église : vous pouvez verser votre obole dès maintenant sur le site du diocèse de Quimper & Léon.

Relais Parents Assistants Maternels. Le relais reste ouvert pour des entretiens physiques, lorsque les démarches ne peuvent se faire à distance. Les parents et / ou les assistants maternels devront alors se munir d'une attestation de déplacement pour se rendre dans un service public. L'accueil se fera à la Maison de l'Enfance de Plabennec. Également, les « rassemblements de professionnels et d'enfants » seront pour le moment, proposés sous forme de « matinées libres » dans la salle de jeux de la maison de l'enfance de Plabennec dans le respect des gestes barrières. Accueil d'un assistant maternel et des enfants qu'il accueille, accompagnés d'une animatrice du relais. Les horaires du relais : lundi 9 H - 16 H, mardi 9 H - 18 H 30, mercredi 9 H - 17 H 15, jeudi 9 H - 18 H 30, vendredi 9 H - 16 H. ☎ 02.98.36.83.42.

ADMR des 2 Abers. Malgré la crise sanitaire et le confinement, L'ADMR des 2 Abers continue ses interventions aux domiciles des personnes. Les salariés sont munis d'équipement de protection individuel. N'hésitez pas à nous contacter ! ☎ 02 98 04 87 41.

Restos du Cœur de Lannilis. Prochaines distributions **mardi 24 et jeudi 26 novembre** de 13 H 45 à 16 H, puis toutes les semaines. Les inscriptions auront lieu aux mêmes dates de 9 H à 11 H 30. Les personnes désirant bénéficier de l'aide alimentaire des Restos du Cœur devront se présenter, à cette date et aux heures indiquées ci-dessus, munis d'une pièce d'identité ainsi que des justificatifs originaux de leurs ressources et de leurs charges. Restos du Cœur de Lannilis, 2 allée Verte ☎ 09 62 13 99 14, mail : restoducoeur.lannilis@orange.fr

Conciliateur de justice. Les permanences physiques du conciliateur de justice en mairie de Plouvien sont suspendues. Pour autant, les conciliateurs peuvent être saisis par courriel : jean-pierre.lussou@conciliateurdejustice.fr ou sur le site « conciliateur.fr »



INFORMATIONS CCPA

(voir les modalités d'ouvertures des services communautaires en page suivante)

Ordures ménagères. Prochains ramassages **lundi 23 ou mercredi 25 novembre** suivant votre secteur. Pour les problèmes d'ordures ménagères, vous pouvez contacter le 02 98 84 40 35 ou envoyer un mail à collectes@pays-des-abers.fr

Déchetterie. Horaires déchetterie de Primel à Bourg-Blanc : le mardi de 9 H à 12 H et de 14 H à 18 H, le vendredi de 14 H à 18 H, et le samedi de 9 H à 12 H et de 14 H à 18 H. **Déchetterie de Perven à Plabennec :** - du lundi au samedi 9 H / 12 H et 14 H / 18 H. **Déchetterie de Ménez-Bras à Lannilis :** du lundi au samedi 9 H / 12 H et 14 H / 18 H sauf mercredi. [Plus d'information](#) au 02 98 37 66 00 ou par mail à accueil@pays-des-abers.fr
Les dépôts sauvages sont interdits sous peine de poursuites.

Maison de l'Emploi. ☎ 02 90 85 30 12 - Mail : accueil.emploi@pays-des-abers.fr

L'Office de Tourisme du Pays des Abers est actuellement fermé et confiné. L'équipe reste à votre écoute et est joignable du lundi au vendredi au 02 98 04 05 43 ou par mail office@abers-tourisme.com Prenez soin de vous !

Petites annonces - Commerces - Professions libérales

PERMANENCES VACCINATION GRIPPALE

- **Cabinet infirmier PAUBET - DUDEY :** Permanence les mardis et jeudis de 16 H à 16 H 30 jusqu'au 1^{er} décembre.
- **Cabinet CAM - HUCHET :** Permanence les lundis, mercredis et vendredis de 11 H 30 à 12 H.
- **Cabinet infirmier QUINTRIC - MASSON :** Permanence tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11 H à 12 H.

LA CAVERNE DE MERLIN. Vendredi 27 novembre, la Caverne de Merlin vous propose un kig ha farz à emporter. Pour Noël, nous vous préparons un foie gras aux épices de Noël, foie gras de canard français (37,90 € les 500 grammes), n'oubliez pas de le commander pour le 15 décembre au plus tard, vous pourrez le retirer le 24 décembre entre 10 H et midi, si vous voulez le récupérer l'après-midi merci de le préciser ☎ 02 98 84 57 54. A bientôt. Nous vous rappelons aussi que nous livrons à domicile les pizzas le vendredi, samedi et dimanche soir aux horaires d'ouverture habituels. N'hésitez pas à visiter notre page Facebook pour toute information.

CARREFOUR EXPRESS organise un concours de dessins de Noël pour enfants. Si vous voulez participer merci de déposer vos dessins au magasin en indiquant au dos le nom de votre enfant, l'âge et un numéro de téléphone. Concours jusqu'au 30 novembre. Pour plus d'information merci de nous contacter au magasin au 02 98 84 56 26.

GLAZ ÉVASION. Pour les fêtes, Glaz Évasion propose des bons cadeaux originaux ! Différentes formules en kayak ou standup paddle pour découvrir notre territoire autrement. Renseignements : Jérôme 07 69 89 97 27, glazevasion@gmail.com, www.glazevasion.com

VIDE MAISON ➤ 6, rue du Château d'eau **jusqu'au 28 décembre** (avant 11 H et après 15 H).

TROUVÉ ➤ Portefeuille près du potager de Coatanéa.

A VENDRE ➤ Remorque RPO type 560 A PTC 499 kg, très bon état, 450 € ☎ 06 60 09 36 46 / 02 98 84 46 59.

Vie associative



GSY Football. Un Grand merci. Les GSY vous remercient pour votre mobilisation à notre opération « couscous », 1^{ère} édition et un vrai succès grâce à vous tous. N'oubliez pas : vous pouvez acheter des sapins en bois réalisés par les enfants et les bénévoles du club (12 €), l'argent récolté servira pour le voyage du club à Lyon. Réservations au 06 75 83 93 37. Nouveautés au GSY : - boutique en ligne (pourquoi pas des cadeaux pour Noël) ; - création d'une gazette : chaque semaine, les GSY présenteront un club breton et vous proposeront des ateliers (jeux, défis...) avec à la clé des lots à gagner ; beaucoup de plaisir ! Vous retrouverez plus d'informations sur le facebook du club et sur le site.

École St Yves / Notre Dame. Au vu des conditions sanitaires actuelles, nous avons dû annuler notre traditionnel kig ha farz prévu le 06/12. En attendant le kig ha farz 2021, l'équipe APEL se mobilise pour trouver d'autres actions afin de continuer sa participation financière aux différents projets. Ainsi, nous vous proposons une vente à emporter de « plateau raclette » **vendredi 4 décembre**. Il sera composé de 200 g de fromage à raclette, 200 g de charcuteries (jambon blanc, jambon sec, bacon, rosette, salami, poitrine...) et d'un filet de pommes de terre d'un producteur local de 2,5 kg par famille (9 € la part). Il est également possible de commander des sacs de pommes de terre de 10 kg (6 €). Pour des raisons de simplicité, des plateaux de 2, 4 ou 6 personnes vous sont proposés. Vous pouvez commander et payer en ligne via le site www.helloasso.com/associations/appel-st-yves-notre-dame-bourg-blanc/evenements/raclette-party Au moment du paiement, HelloAsso vous propose de faire un don, pour le supprimer, il suffit de cocher la case « je ne souhaite pas soutenir HelloAsso » ou auprès d'Isabelle Trébaol (06 33 16 38 37), Claire Podeur (06 84 82 56 09), Marianne Rohel (06 51 48 30 72). Les plateaux et pommes de terre seront à retirer entre 16 H 30 et 19 H 30 sous le préau de l'école primaire. Nous vous demandons de nous indiquer un horaire de retrait et de bien respecter les gestes barrières, port du masque et distanciation. Du gel hydroalcoolique sera à disposition.



« Foyer reconfiné, mais toujours actif ! ». Notre engagement du printemps est encore plus vivant cet automne. La plupart des sections du Foyer assurent la continuité des activités : relations par courriels, sites de discussion, envoi de vidéos, RDV en visio... Dessin, peinture, photo, danse, stretching, zumba, théâtre... les idées ne manquent pas pour faire vivre la relation avec les adhérents. Si vous rencontrez des problèmes techniques, n'hésitez pas à contacter notre secrétariat aux heures d'ouverture. Un grand merci aux responsables et animateurs pour leur engagement et la qualité du travail. Et vive la convivialité si précieuse en cette période.

Retrouvez les mesures applicables à la pratique sportive jusqu'au 1er Décembre 2020. Prenez soin de vous. Sportivement.
<http://swll.to/mesures-sports>

Un peu de breton chaque semaine - un tamm brezhoneg bep sizhun

An dra-ze vez ket lavaret, an dra-ze vez sutet : C'est confidentiel ! **Ba, merc'hed jentil oant, hag em chapeled e vezen en o-zouez :** Après tout, c'étaient des filles sympas, et j'étais à l'aise avec elles. **Ne oa na Doue na diaoul evit serriñ e 'hinou dezhañ :** Ni Dieu ni diable ne pouvait le faire taire. **Ar re-'e oa saout a briz, eus an dibab :** C'étaient des vaches de prix, de choix. **Ne 'ouezez ket pelec'h emañ toull ar c'hi e ti ar persoun ? Dindan e lost :** Tu ne sais pas où est la niche du chien chez le recteur ? Sous sa queue. **An avel zil eo ar gwashañ :** C'est le vent filtrant (le vent coulis) le pire. **Aze emañ an afer, dre ar c'hreiz emañ an hanter :** à la bonne heure !... la moitié est par le milieu.

Fête de Noël

Vente de sapin en Bois

idée Cadeaux !! à offrir...

Commandez sur la boutique du club

12€ le Sapin

GSY BOURG-BLANC

RACLETTE PARTY EN FAMILLE

**VENDREDI
4 DECEMBRE
A
PARTIR DE 16H30
PREAU TOCOLE
PRIMAIRE**

**L'ECOLE SAINT YVES NOTRE DAME
DE BOURG BLANC VOUS PROPOSE
UNE VENTE A EMPORTER DE
PLATEAU RACLETTE !!!!!
200G DE FROMAGE/PERS
200G DE CHARCUTERIE /PERS
POMMES DE TERRE**

**9 EUROS
LA PART**



**PLATEAU DE 2 PERSONNES
PLATEAU DE 4 PERSONNES
PLATEAU DE 6 PERSONNES**

**+ VENTE DE SACS DE POMME DE TERRE DE 10 KG
GAEC TY GUEN BOURG BLANC**

INSCRIPTIONS et REGLEMENTS (chèque ou en ligne) sur

<http://www.helloasso.com/associations/apeL-saint-yves-notre-dame-bourg-blanc/evnements/raclette-party>

POUR LE 24 NOVEMBRE AUPRES DE :

ISABELLE TREBAO (06 33 16 38 37) 20 kergongar BOURG BLANC

CLAIRE PODEUR (06 84 82 56 09) 8 rue Kervaziou BOURG BLANC

MARIANNE ROHEL (06 51 18 30 72) 58 rue Saint Yves BOURG BLANC

NOM PRENOM TELEPHONE
 NOMBRE DE PLATEAU 2 PERSONNES * 18 EUROS =
 NOMBRE DE PLATEAU 4 PERSONNES * 36 EUROS =
 NOMBRE DE PLATEAU 6 PERSONNES * 54 EUROS =
 NOMBRE DE SACS DE POMME DE TERRE 10 KG : * 6EUROS =

TOTAL DE LA COMMANDE : PAIEMENT CHEQUE(ordre APEL bourg blanc)

EN LIGNE.



RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ POUR LUTTER CONTRE L'INFLUENZA AVIAIRE DANS LES BASSES COURS

— Arrêté du 16 novembre 2016 qualifiant le niveau de risque épidémiologique
— Arrêté du 16 mars 2016 relatif aux dispositifs associés

Devant la recrudescence de cas d'influenza aviaire hautement pathogène en Europe dans l'avifaune sauvage, en tant que détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation non commerciale, vous devez mettre en place les mesures suivantes :

Si vous êtes dans une commune en risque élevé :
 ► confiner vos volailles ou mettre en place des filets de protection sur votre basse-cour.

Dans tous les cas :
 ► exercer une surveillance quotidienne de vos animaux.

Pour connaître la zone dont vous dépendez :
<http://agriculture.gouv.fr/espace-professionnel-mesures-et-indemnisations>
 Rubrique : Gestion des nouveaux cas d'influenza aviaire H5 N8 en Europe



Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres dans un réfrigérateur en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

Par ailleurs l'application des mesures suivantes, en tout temps est rappelée :

- protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'alimentation en aliments et en eau de boisson de vos volailles ;
- aucune volaille (palmipèdes et gallinacés) de votre basse cour ne doit entrer en contact direct ou avoir accès à des oiseaux sauvages et des volailles d'élevage professionnel et vous devez limiter l'accès de votre basse cour aux personnes indispensables à votre entretien. Ne vous rendez pas dans un autre élevage de volailles sans précautions particulières ;
- il faut protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination sans contact possible avec des cadavres. Si les fientes et fumiers sont composés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible ;
- il faut réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour votre basse cour et ne jamais utiliser d'eau de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.